



Conduire un entretien professionnel en plasturgie

Depuis la mise en application de l'A.N.I. (Accord National Interprofessionnel) de décembre 2003, l'entretien annuel a changé, avec des spécificités liées à l'accord de branche Plasturgie.

Cette formation donne aux managers les nouveaux enjeux et cadres réglementaires propres à la plasturgie qui entourent désormais l'entretien professionnel.

Elle leur fournit les méthodes et les outils développés spécifiquement par et pour la branche plasturgie (trame, guide...).

Une évolution clé pour la Plasturgie :

La branche Plasturgie considère cette évolution de l'entretien professionnel comme essentielle pour la profession notamment dans l'optique de :

- favoriser l'élaboration du projet individuel d'évolution du salarié (compte tenu des différents moyens de formation disponibles)
- mieux anticiper, côté entreprise, les évolutions des emplois et des compétences.

La branche Plasturgie a donc décidé :

- de mettre à disposition des salariés et des entreprises du secteur des outils d'accompagnement spécifiques dont :
 - > une trame d'entretien professionnel
 - > un guide pour l'entretien professionnel
- de **prendre en charge tout ou partie des frais** liés à cette formation.

Objectifs de la formation

- maîtriser l'ensemble des attentes et des obligations inhérentes au nouvel entretien professionnel
- organiser et mettre en œuvre les entretiens professionnels
- savoir conduire efficacement cet entretien
- permettre aux stagiaires de maîtriser :
 - > les spécificités de l'accord de la branche Plasturgie
 - > les outils mis à disposition par la branche (guide et trame de l'entretien professionnel, CQP Plasturgie, site de « l'Observatoire de la Plasturgie »...)



Public concerné :

Responsable des Ressources Humaines, manager ou toute personne amenée à conduire ce type d'entretien dans des entreprises de la branche plasturgie

Aucun prérequis particulier

(Taille maxi du groupe : 10 stagiaires)



Moyens, méthodes pédagogiques :

Alternance d'apports théoriques et de travaux pratiques.

Profil du Formateur : Consultant spécialisé en Ressources Humaines et intervenant régulièrement dans des entreprises de plasturgie. Doté d'une vision RH globale.

Cette formation peut être réalisée en Intra (4 stagiaires minimum).



Durée du stage :

1 jour (soit 7 h)



Programme

1) La réforme de la formation professionnelle et accords spécifiques de la branche Plasturgie :

- les points clés de la réforme de la formation professionnelle
- les spécificités de l'accord sur la formation dans la Plasturgie signé par la Fédération de la Plasturgie et des Composites.

2) Caractéristiques et enjeux de l'entretien professionnel :

- placer l'entretien professionnel dans le paysage RH de l'entreprise
- distinguer l'entretien professionnel de l'entretien d'évaluation :
 - différence et complémentarité des thèmes abordés
 - leurs apports respectifs
- utiliser l'entretien professionnel comme un outil de management :
 - rappel des rôles du manager
 - un outil de management par objectif

3) Les notions clés de GRH :

- le vocabulaire des compétences (connaissances, aptitudes, etc.)
- les outils d'analyse des compétences (référentiel de compétences / métiers, fiches de postes...)
- l'utilité des grilles de compétences et la maîtrise de leur utilisation
- les dispositifs et outils d'orientation professionnelle (VAE, etc.)

4) Les outils spécifiques aux entreprises de la branche Plasturgie :

- le guide de l'entretien professionnel : pour l'employeur / pour le salarié
- la trame de l'entretien professionnel
- les CQP de la Plasturgie
- le site de l'Observatoire de la Plasturgie
- exercice pratique : QCM sur les dispositifs spécifiques Plasturgie

5) La conduite de l'entretien professionnel :

- préparer les étapes de l'entretien :
 - l'accueil et la présentation des enjeux de l'entretien
 - les constats de l'année écoulée : bilan et questionnement, atteinte des objectifs ou non...
 - l'évaluation des compétences
 - le plan d'actions, les engagements



Tarifs :

- 540 € HT/personne (1 jour, soit 7 h) pour les entreprises éligibles à la Sélection DEFI Formation.
- 600 € HT/personne (1 jour, soit 7 h) pour les autres entreprises.

Prise en charge financière :

possible sous réserve de validation par votre conseiller OPCA DEFI.



Lieux & dates :

Oyonnax :

05/02/2016
28/06/2016

Besançon :

05/04/2016
07/07/2016

Dijon :

26/01/2016
10/05/2016

Lyon :

22/03/2016

Clermont-Ferrand :

19/04/2016



- le rôle du manager dans la conduite de l'entretien : communiquer, motiver, orienter, organiser, évaluer
- exercice pratique : jeu de rôles « conduite d'un entretien professionnel »

6) Réaliser l'entretien professionnel récapitulatif tous les 6 ans :

- les notions d'actions de formation, de progression salariale ou professionnelle
- l'analyse du parcours professionnel du salarié
- l'examen et la vérification du respect des nouvelles obligations de l'entreprise
- la construction et l'élaboration de la copie à remettre au salarié

7) Après l'entretien :

- la rédaction du compte-rendu d'entretien
- le rôle des différents acteurs (manager, RH, collaborateur)
- l'analyse des résultats pour diagnostic
- la consolidation des informations recueillies en vue de l'élaboration du plan de formation
- la mise en place des outils de suivi des objectifs fixés
- le soutien au collaborateur dans son projet professionnel

Évaluation de la formation

Au terme de l'action de formation, un questionnaire de satisfaction sera remis aux participants afin de recueillir leur avis sur le déroulement de la formation.
Une attestation de fin de formation sera transmise par courrier à votre entreprise.
Elle vous est destinée.
